

Fig. 522 : répartition de **mi-** et **my-**

Le questionnaire comportait trois phrases contenant le terme « mur ». Nous avons pris le parti de présenter les données en deux cartes distinctes, car les référents nous ont paru différents, même si certains termes génériques sont communs aux deux cartes. Cette première carte est extraite des réponses à la Q. 437 « il a sauté par-dessus le mur » (voir la phrase complète c. 433).

Le mot **masõn**, qui désigne précisément un mur en maçonnerie, est certainement le plus ancien, car il se trouve partout. Il est attesté dans les parlers du centre de la France (FEW 16, 507a) au sens de 'bâtiment, maçonnerie'.

D'autres mots ont été empruntés plus récemment, ils sont dérivés de *mur* dans les îles françaises et de *wall* dans les îles ex-anglaises, ce dernier ayant toujours la même forme **wõl** (22, 39, 42, 46, 47).

Le mot **miraj** (27) 'muraille', apparenté à *mur*, est un hapax.

Certains ont interprété la question comme désignant 'la barrière' **baje** (04, 07, 10, 11, 14, 25, 28, 46). Il en est de même pour la Domi-

nique où c'est le mot **bajsad** (24) 'palissade' qui est employé : les deux peuvent se franchir d'un saut...

À Sainte-Lucie, le nom de l'enclos lui-même, **pak** (41, 45) 'le parc', peut servir à désigner la palissade qui l'entoure.

Le mot issu de *barrage* **baraz** (11), **bahaz** (48) désigne habituellement un ouvrage construit sur un cours d'eau.

Enfin, **klazõ** (46), issu de *cloison*, ne semble pas correspondre à ce qui était demandé, car il désigne la cloison intérieure de la case que l'on ne peut franchir d'un saut (voir c. 523).

Le mot **masõn** n'a, dans cette carte, que la variante **masõ** (13, 47).

Le mot issu de *mur* conserve sa forme française **myr** en de nombreux pts : **my** (01, 02), avec chute du -r final mais conservation

de la voyelle arrondie -y-, **mir** (03, 15), avec désarrondissement du -y- en -i-, **miw** (29, 31) avec remplacement du -r en -w, **mi** (02, 14, 16) enfin avec, en plus, chute du -r final montrant une assimilation complète à la phonétique du créole (fig. 522).